

French Container Label/Sleeve

GROUP	3	7	11	FONGICIDE
-------	---	---	----	-----------

FONGICIDE
Nexicor^{MD}

Concentré Émulsifiable

Pour une utilisation dans les céréales et le canola

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPES ACTIFS : Fluxapyroxad 30 g/L
Pyraclostrobine 200 g/L
Propiconazole 125 g/L

N° D'HOMOLOGATION 32678

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673**



AVERTISSEMENT **POISON**
IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0,1 L à Vrac

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

NEXICOR est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Nocif ou fatal si avalé..Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler/de respirer le brouillard de pulvérisation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Cause une irritation à la peau. **NE PAS** laisser entrer en contact avec la peau.
3. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
4. **NE PAS** pénétrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.
5. Au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations, porter des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes protectrices ou un écran facial, une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors de l'application. Les gants ne sont pas requis pour un applicateur dans une cabine fermée.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
8. **NE PAS** contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
9. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour Contenants Retournables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Pour Contenants Réutilisables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour Contenants Non Réutilisables

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Last Approved Label under Sub. No. 2023-1225 (2023-08-28)
Proposed Label Amendment to Crop Rotation Restrictions, Jan 8 2024

French Booklet

GROUP	3	7	11	FONGICIDE
-------	---	---	----	-----------

FONGICIDE
Nexicor^{MD}

Concentré Émulsifiable

Pour une utilisation dans les céréales et le canola

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPES ACTIFS : Fluxapyroxad 30 g/L
Pyraclostrobine 200 g/L
Propiconazole 125 g/L

N° D'HOMOLOGATION 32678

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673**



AVERTISSEMENT **POISON**
IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0,1 L à Vrac

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

NEXICOR est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage de **Nexicor** contient un 355 g/L de concentré émulsifiable (EC). La matière active du **Nexicor** fait partie carboxamidee (SDHI), des strobilurines (QoI) et les triazoles (DMI) des groupes de fongicides.

Le **Nexicor** procure un effet de protection car il inhibe la germination des spores et un effet curatif et éradiquant puisqu'il inhibe la croissance du mycélium ainsi que la sporulation des champignons sensibles à la surface foliaire. Le **Nexicor** devrait être appliqué avant le développement de la maladie ou à l'apparition des premiers symptômes de maladie.

Lorsque la pression de la maladie est élevée, la suppression optimale de la maladie est atteinte lorsqu'une application du **Nexicor** est suivie par une application avec un autre fongicide. Un fongicide qui appartient à un groupe de mode d'action différent, autre que celui du groupe 3, 7 ou 11, devrait être utilisé si possible.

MODE D'EMPLOI (Consulter les sections spécifiques à chaque groupe de culture)

Le **Nexicor** contient trois ingrédients actifs. Dans certains cas, le taux d'ingrédient actif du groupe 3 (propiconazole) a été réduit par rapport au taux homologué du produit utilisé seul. Le taux d'ingrédient actif du groupe 7 (fluxapyroxad) a été réduit significativement par rapport au taux homologué du produit utilisé seul. Afin de maintenir l'efficacité, ne pas appliquer le **Nexicor** à des taux inférieurs à ceux indiqués sur l'étiquette.

Appliquer les doses recommandées du **Nexicor** tel que mentionné dans le tableaux des doses d'application des cultures ci-dessous. Appliquer le **Nexicor** avec un équipement de pulvérisation terrestre ou aérienne tel que spécifie. L'équipement devrait être vérifié régulièrement pour un ajustement adéquat.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Ce ne sont pas toutes les variétés et cultivars qui ont été testés selon les possibilités de combinaisons de mélange en réservoir. Les conditions locales peuvent influencer la tolérance de la culture et peuvent ne pas correspondre à celles présentes lorsque BASF a effectué les tests. L'incompatibilité physique, une diminution de la suppression des maladies, ou des dommages à la culture peuvent résulter du mélange de **Nexicor** avec d'autres produits. Ainsi, avant l'utilisation de tout mélange en réservoir (fongicides, insecticides, herbicides, engrais liquides, produits de suppression biologique, adjuvants et additifs), évaluer la combinaison sur une petite portion de la culture à traiter afin de s'assurer qu'une réponse phytotoxique ne surviendra pas suite à une application. Consulter un représentant de BASF ou les répondants agricoles locaux pour plus de renseignements concernant les additifs.

Détermination de la compatibilité du mélange en réservoir

Pour déterminer la compatibilité, mélanger dans une petite cruche toutes les composantes de la bouillie finale dans les quantités proportionnelles. Ajouter les composantes pour le test avec la cruche dans l'ordre suivant : poudres mouillables et granules dispersibles dans l'eau, liquides fluides et suspensions, formulations de concentrés émulsifiables et solutions. Si la bouillie ne forme de boules ou des flocons, sédiments, gelée, pellicules ou couches huileuses, ou autres précipités dans les 2 heures après le mélange et peut être facilement remis en suspension avec une agitation, le mélange qui a été testé est alors compatible. Toujours respecté l'étiquette la plus stricte concernant les précautions lors du mélange en réservoir.

Tableau des doses d'application pour les céréales (Application terrestre et aérienne)

Culture	Maladie supprimée	Dose d'application (L/ha)
Blé (tous types), triticale	Rouille des feuilles (<i>Puccinia recondita</i>) Rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Tache septorienne (<i>Septoria tritici</i> OU <i>Leptosphaeria nodorum</i>) Tache helminthosporienne (<i>Cochliobolus sativus</i>) Blanc (<i>Erysiphe graminis f. sp. tritici</i>)	0,5
Orge	Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>) Rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>) Tache helminthosporienne (<i>Cochliobolus sativus</i>) Rynchosporiose (<i>Rhynchosporium secalis</i>)	0,5
Seigle	Rouille brune (<i>Puccinia recondita</i>) Blanc (<i>Erysiphe graminis f. sp. secalis</i>)	0,5
Avoine	Rouille couronnée (<i>Puccinia coronata</i>) Tache ovoïde (<i>Septoria avenae</i>)	0,5

La performance du fongicide est supérieure lorsque le **Nexicor** est appliqué avant le développement de la maladie ou à l'apparition des premiers symptômes. Les symptômes de maladie foliaire peuvent survenir en tout temps du stade plantule jusqu'à la maturité; le dépistage de la culture est essentiel pour évaluer le risque de maladie. Pour supprimer les maladies foliaires, le **Nexicor** peut être appliqué entre le stade allongement de la tige (SC 31) et le début de l'émergence de l'épi (SC 55). Pour maximiser le rendement des céréales, il est important de protéger la feuille étendard contre la maladie. Ainsi, le période optimale pour effectuer une application seule du **Nexicor** est immédiatement après l'émergence de la feuille étendard (SC 37-39).

Appliquer un maximum d'une application du **Nexicor** par saison. Si la pression des maladies persiste ou que les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie, une application avec un autre fongicide peut être requis 10 à 14 jours plus tard. Un fongicide qui appartient à un groupe de mode d'action différent, autre que celui du groupe 3, 7 ou 11, devrait être utilisé si possible. Le **Nexicor** peut être appliqué pour supprimer les maladies foliaires mentionnées et être suivi d'un fongicide qui cible la fusariose de l'épi au début de la floraison (SC 61-65).

Restrictions :

Afin de limiter le potentiel de développement d'une résistance aux maladies sur les cultures, ne pas appliquer plus de deux traitements de n'importe quel fongicide qui contient un ingrédient actif de groupe 11 ou de groupe 7, par culture par saison.

Tableau des doses d'application pour le canola (Application terrestre et aérienne)

Culture	Maladie supprimée	Dose d'application (L/ha)
Canola	Jambe noire (<i>Leptosphaeria maculans</i>)	0,5

Pour optimiser le rendement chez le canola, il est important de protéger les plantules contre les infections de la jambe noire. Cette maladie peut infecter le canola à n'importe quel stade de croissance, mais, les infections au stade plantule sont celles qui ont le plus grand impact sur le rendement. Appliquer le **Nexicor** au stade 2 à 6 feuilles (rosette) pour supprimer la jambe noire chez le canola. Appliquer un maximum d'une application du **Nexicor** par année.

Mélanges en réservoir d'herbicides pour le canola

Le **Nexicor** peut être mélangé en réservoir avec les herbicides suivants pour le canola aux doses et période d'applications homologuées :

ARES^{MD} SN chez le Canola* **Clearfield**^{MD} (par exemple les variétés de canola avec le gène **Clearfield**)

L'herbicide Liberty^{MD} (150 SN ou 200 SN) chez le canola tolérant au glufosinate d'ammonium (par exemple le canola LibertyLink^{MD})

Les herbicides glyphosate homologués chez le canola tolérant au glyphosate (par exemple le canola Roundup^{MD} Ready)

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées, les doses d'emploi, le moment du traitement, les restrictions particulières quant aux cultures de rotation, les délais d'attente avant de laisser paître le bétail, l'équipement de protection individuelle, et les précautions, pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères.

Ne pas appliquer au moyen d'un système d'irrigation par pivot ou aspersion.

Culture	Maladie supprimée	Dose d'application (L/ha)
<p><u>Restrictions</u> : Ce produit ne peut être appliqué sur le canola qu'une seule fois. Le Nexicor contient un fongicide de groupe 11 (Qol). Si des applications fongiques supplémentaires sont requises sur cette culture, le premier traitement qui suit ne devrait pas inclure un ingrédient actif Qol.</p> <p>*Les pratiques de régie concernant les plantes cultivées résistantes à certains herbicides de la famille acétohydroxyacide synthase (AHAS) sont protégées par le brevet canadien No. 1341465. L'utilisation de ce produit en vue de réaliser les pratiques de régie brevetées pourrait constituer une infraction au brevet.</p>		

Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures

Culture	Période minimale entre l'application et la récolte (IAR)	Dose de produit maximale par ha par application (Litres)	Nombre maximal d'applications par saison	Dose de produit maximale par ha par saison (Litres)
Céréales	45 jours	0,50	1	0,5
Canola	30 jours	0,50	1	0,5

Application terrestre

Appliquer le **Nexicor** en respectant les doses et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 100 L/ha et s'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Application aérienne

Appliquer le **Nexicor** en respectant les doses et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 50 L/ha. S'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Instructions pour les applications aériennes

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent, être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et des lunettes ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371-BASF (2273). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Restrictions

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à la hauteur de vol au-dessus du site à traiter. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons de pulvérisation

L'utilisation des méthodes de pulvérisation ou de l'équipement suivant n'exige pas une zone de tampon de pulvérisation : pulvérisateur manuel, dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection de :				Habitat terrestre
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de :		
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Canola, céréales (orge, blé [tous types], avoine, seigle)		4	1	1	1	1
Aérienne	Canola, céréales (orge, blé [tous types], avoine, seigle)	Aile fixe OU rotative	75	5	1	1	15

Lorsque les mélanges en réservoir sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes non ciblées. Observer les zones tampons spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Ce produit contient des matières actives et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, s'il vous plaît noter que **Nexicor** contient des fongicides des groupes 3, 7 et 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **Nexicor** et à d'autres fongicides du groupe 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition aux mêmes endroits. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Ne pas appliquer des doses inférieures à celles indiquées sur l'étiquette. Utilisation des doses réduites peut avoir un impact sur le développement de résistance.
- Dans la mesure du possible, alterner le **Nexicor** avec un fongicide qui appartient à un groupe de mode d'action différent, autre que celui du groupe 3, 7 ou 11, qui élimine les mêmes organismes pathogènes. **NE PAS** faire plus d'applications du **Nexicor** par saison que ce qui est spécifié dans la section Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller l'efficacité de tous les fongicides utilisés dans le programme de régulation des maladies contre le pathogène ciblé et prendre note des autres facteurs qui ont pu influencer la performance du fongicide et/ou le développement de la maladie. Informer BASF en présence d'une baisse possible de sensibilité au **Nexicor** chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Si le **Nexicor** semble être moins ou ne plus être efficace contre un pathogène qui a été supprimé ou réprimé auparavant, communiquer avec un représentant de BASF, un spécialiste local des interventions sur le terrain ou un conseiller agréé afin de vous aider à déterminer la cause de l'efficacité réduite.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un représentant de BASF au 1 (877) 371-2273 ou à www.agsolutions.ca.

MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'emploi. Nettoyer le réservoir en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **Nexicor**.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association, si nécessaire.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur selon les PRÉCAUTIONS.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Toutes les cultures peuvent être pâturées ou servir d'aliment pour le bétail dans les 3 jours suivant l'application.
2. Ne pas récolter les céréales pour le fourrage ou pour le foin dans les 7 jours suivants la dernière application.
3. Les cultures suivantes peuvent être semés immédiatement après la dernière application : l'ogé, le maïs, le blé (tous types), l'avoine, triticale, le seigle, et les pâturins, les fétuques et le ray-grass (cultivés pour la production de semences), le soya, le canola (incluant le colza), la moutarde oléagineux et condiment, le lin, le tournesol, les pois de grande culture, les lentilles, les pois chiches, les fèves à petits grains, les haricots secs, les légumineuses à gousses comestibles et les haricots et pois sans gousses consommés verts, les betteraves à sucre et la luzerne (cultivée pour la production de semences), légumes tubéreux et à cormes, légumes-fruits, fruits à pépins et fruits à noyaux. Un délai d'un an avant de semer à nouveau est requis pour toutes les autres cultures.
4. **NE PAS** utiliser dans les serres.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Nocif ou fatal si avalé. Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler/de respirer le brouillard de pulvérisation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Cause une irritation à la peau. **NE PAS** laisser entrer en contact avec la peau.
3. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
4. **NE PAS** pénétrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.

5. Au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations, porter des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes protectrices ou un écran facial, une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors de l'application. Les gants ne sont pas requis pour un applicateur dans une cabine fermée.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
8. **NE PAS** contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
9. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour Contenants Retournables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Pour Contenants Réutilisables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour Contenants Non Réutilisables

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

LIBERTY est une marque déposée de BASF SE et LIBERTYLINK est une marque déposée de BASF Agricultural Solutions Seed US LLC, tous utilisés sous licence par BASF Canada Inc.

^{MD}À moins d'indications contraires, tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.